

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 20

Artikel: L'ordonnancement urbain: l'expérience de la ville de Nîmes
Autor: Juvin, Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ordonnancement urbain

L'expérience de la ville de Nîmes

Joseph Juvin,
Agence d'urbanisme
Boulevard Amiral-
Courbet 1
F-30000 Nîmes

La Ville de Nîmes s'est engagée depuis dix ans dans une démarche originale sur l'architecture et l'urbanisme, destinée à changer la ville. Ce changement va se traduire par deux grands champs d'actions correspondant à deux périodes précises dans le temps.

La première période: les grands chantiers

Les réalisations architecturales comprennent, dans le domaine social, *Nemausus* avec J. Nouvel; dans l'économie, *Ville Active*, qui est un défi au pseudo-déterminisme économique avec *Le Merdy*, le *Colisée*, immeuble de bureau avec Kurokawa, ainsi que le centre commercial des Halles avec Fontes; dans le spectacle, le stade de 25 000 places avec Gregotti et dans le culturel, la médiathèque avec Foster. Ainsi, la ville s'engage dans un processus d'expériences successives qui se confortent les unes les autres pour préparer un projet global sur la ville. De cette période, trois formes d'expérimentation sont plus particulièrement riches d'enseignement pour l'avenir.

1. Construire aujourd'hui dans une ville historique

Le Nîmes d'aujourd'hui est l'héritage de vingt siècles d'histoires urbaines. Chaque période, à commencer par l'époque romaine, a laissé les témoins de son art urbain qui ont progressivement formé la ville. Notre période contemporaine s'inscrit dans ce processus de construction des villes européennes: elle doit à la fois savoir réutiliser pour la vie quotidienne le cadre bâti laissé par l'histoire et créer l'urbain d'aujourd'hui, qui s'inscrit dans l'histoire de la cité.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la réhabilitation de plusieurs bâtiments publics avec J. M. Wilmott et la réutilisation des arènes comme lieu de sports, de loisirs, de culture, d'exposition, justifiant ainsi la couverture conçue par Geipel et Michelin. Un exemple plus récent est celui du Fort Vauban: construit pour mater la ville de Nîmes, ensuite utilisé comme prison, il sera aujourd'hui transformé en université, conçue par Andréa Bruno. Citons un autre exemple encore:

celui de la Maison Carrée, un temple romain aujourd'hui transformé en lieu d'exposition.

L'héritage historique ne doit cependant pas paralyser la création nouvelle, la modernité. C'est ainsi que l'on peut comprendre la réalisation du Carré d'Art résolument contemporain, face à la Maison Carrée: deux mille ans d'architecture se regardent. Pour concevoir le projet sur la ville de demain, il est donc fondamental de comprendre que l'on s'inscrit dans une histoire de l'urbanisme qu'il est indispensable de redécouvrir. Aujourd'hui, la perte de cette culture urbaine explique peut-être la faillite de notre pensée sur la ville.

2. La maîtrise du périurbain: l'expérience de la Ville active

L'opération dite «Ville active» est une expérience importante pour préparer le projet urbain de Nîmes et, au-delà, pour penser la ville de demain.

Maîtrise de l'organisation spatiale économique

Le projet a permis d'imaginer une organisation du commerce autre que celle qui consiste à coloniser, parcelle après parcelle, les axes routiers d'accès à la ville. En effet, les «boîtes» commerciales ne sont plus échelonnées le long du boulevard principal, le «périphérique sud», mais organisées dans l'épaisseur même du tissu urbain qui se crée entre ce «périphérique sud» et l'autoroute A9. Avec les «boîtes» de commerces sont également prévus des bureaux et des hôtels qui complètent le programme. Ainsi, l'on peut affirmer, puisque le projet est aujourd'hui réalisé, qu'il n'y a pas de déterminisme économique qui s'imposerait aux élus. Pour relever ce défi, encore faut-il engager un dialogue serré, basé sur une proposition originale, avec les partenaires économiques.

Qualité de l'espace public

L'espace public est de la responsabilité directe de la ville, et donc, entièrement maîtrisable par celle-ci. En l'occurrence, un soin particulier a été apporté à son traitement: largement dimensionné, avec un éclairage spécifique et un mobilier urbain installé dès le début de l'engagement de

l'opération, cet espace est la «signature» du projet. Il a également rendu «crédible» le discours sur l'attrait de l'opération auprès des acquéreurs et la réalisation s'est avérée à la hauteur du projet. Ainsi, dans ces zones périphériques, la qualité du traitement du domaine public peut être le fil conducteur pour donner une identité aux territoires de banlieue.

3. Renouer avec l'art urbain

Entre les deux guerres, Piet Mondrian, animateur du mouvement hollandais De Stijl écrivait: «Ainsi beauté et harmonie sont devenues un idéal irréalizable: réfugiées dans l'art, elles ont été expulsées de la vie et de l'environnement. Demain, au contraire, la réalisation de l'équilibre plastique dans la réalité sensible de notre environnement remplacera l'œuvre d'art. Alors, nous n'aurons plus besoin de peintures, ni de sculptures, puisque nous vivrons au milieu d'un art réalisé.»

Dans le même temps, l'école du Bauhaus tentait de réconcilier l'art et la technique, les enseignants s'appelant Klee, Kandinsky...

L'art de bâtir les villes peut reprendre tout son sens, comme dans les grandes périodes historiques de l'urbanisme, qui ont su articuler savoir et culture, à l'époque romaine, à l'époque des cathédrales ou à l'époque classique, notamment. Nîmes a engagé des réalisations sur l'espace public traitant à la fois de sa fonction et de sa beauté. C'est ainsi que de nombreux artistes sont associés à l'aménagement des voiries et lieux publics.

Citons pêle-mêle:

- Martial Raysse pour les places du Marché et Assas
- Philippe Stark pour le boulevard Carnot
- Takis dans la Mairie
- Bernard Pages pour l'hommage à Camus
- Claude Villat décorant le *Quick*
- Arroyo, Cucchi, De Maria, Schnable, pour les affiches et l'animation de la Maison Carrée.

D'autres interventions s'engagent aujourd'hui pour poursuivre dans cette voie, car la ville n'est pas seulement une mécanique fonctionnelle; sa dimension culturelle est essentielle.

La seconde période: l'ordonnement urbain

Le 3 octobre 1988, la ville fut sinistrée par une inondation et les torrents d'eau et de boue qui ont déferlé sur la cité, occasionnant la mort de 9 personnes, vont, dans les mois suivants, provoquer une évolution importante de la politique urbaine de la ville. Acte est pris qu'un événement naturel peut provoquer des désordres considérables sur une ville et une conclusion s'impose: il faut aller plus avant dans la maîtrise des phénomènes urbains, il faut aller de l'architecture à l'urbanisme.

Pour ce faire, dès le début de l'année 1990, à l'initiative du député-maire et de la DAU du Ministère de l'équipement, l'Agence d'urbanisme est créée. Elle regroupe, outre Nîmes et l'Etat, d'autres communes, la CCI, la Chambre des métiers, la Chambre d'agriculture, la Région Languedoc-Roussillon. Dès sa création, l'Agence propose une démarche originale, car celle du SDAU et du POS, de caractère plus administratif, ne convenait à l'évidence pas à l'expérience nîmoise. Le SDAU est en effet une démarche de «géographe» trop générale et le POS, un document juridique de zonage. Aussi, afin de conserver l'acquis de Nîmes reposant sur le projet, le plan d'ordonnement urbain présenté brièvement ci-dessous est alors mis à l'étude.

Le plan d'ordonnement

1. Appartenance et identité

Dans la périphérie urbaine de Nîmes, les communes suburbaines nouvellement associées à cette ville par l'intermédiaire de l'Agence d'urbanisme posaient la question importante de l'identité périurbaine. En effet, si chaque commune reconnaît qu'elle appartient à la région de Nîmes et à l'agglomération nîmoise, chacune veut préserver son identité et ne pas être, au regard de l'urbanisme, incluse dans une périphérie urbaine, une banlieue banalisant le territoire.

Le plan d'ordonnement, dessin de la ville toujours à achever, s'appuiera sur ces deux exigences:

- identification d'un lieu, d'un site
- appartenance de chaque partie, de chaque quartier, à un tout.



La maîtrise du périurbain



Construire aujourd'hui dans une ville historique

2. Identification du territoire

Une ville est un lieu, une géographie, un espace: de quel territoire s'agit-il? L'histoire des villes européennes montre combien les limites de la ville furent dès l'origine importantes pour sa défense. Ainsi, une ville se définissait-elle par ses espaces dans les murs et hors les murs (ville médiévale) et, selon les cas, la ville fortifiée pouvait enclaver un vaste territoire agricole non bâti (ville romaine). L'espace bâti n'est pas lui-même homogène: il y a des quartiers d'habitation, des quartiers de commerces, des quartiers mixtes avec souvent des typologies spécifiques. Pour Nîmes, et selon une représentation simplifiée, on a repéré trois espaces, dont chacun regroupe bien évidemment de grandes diversités.

- Le centre et le noyau central: c'est le cœur historique de la cité. Chacun veut pouvoir en bénéficier, le fréquenter. Constitué par sédimentations séculaires, c'est la «vraie ville», reflet de notre civilisation.
- Une zone périurbaine: c'est l'espace des croissances urbaines depuis le début du siècle. Il est constitué de faubourgs, de lotissements, de grands ensembles et d'infrastructures de désenclavement de la ville. Le tissu urbain y est hétérogène, souvent discontinu, la trame urbaine coupée, rompue, hachée par les infrastructures. C'est dans cette zone que l'image urbaine est la plus brouillée; les repères d'identification y sont peu explicites.
- Une zone naturelle: à Nîmes, elle est constituée par la garrigue au nord et la plaine agricole au sud, qui est parsemée de villages. Elle est le paysage dans lequel s'inscrit la ville et à partir duquel on la découvre dans sa silhouette générale avec ses couleurs, ses repères visuels... Ainsi, c'est la ville dans les murs et la ville hors les murs qui constituent le système urbain de l'agglomération avec des limites franches.

3. Pour l'appartenance

Pour relier, réunir, faire un tout des parties identifiées, il faut décrire les grandes traces urbaines existantes ou futures (qui traversent les diverses couches urbaines et font l'image

même de la ville). Ces traces établissent des relations urbaines avec les trois espaces que nous avons identifiés. La définition de ces lignes qui parcourent la ville est assez complexe et il convient d'apporter quelques précisions sur ce point. A l'évidence, cette ligne urbaine est un espace public et son aménagement doit intégrer au moins deux préoccupations: l'usage fonctionnel (piétons, voiture, squares...) et l'art urbain (design, couleurs, sculptures...). La trace urbaine est également un lieu de représentation de la culture urbaine d'une ville et de son «image»: c'est là que la ville joue son caractère, son existence. Il y a ainsi des espaces majeurs et des espaces mineurs (ou encore des espaces plus publics que d'autres, ou plus intimes). A Paris, les Champs Élysées sont connus du monde entier. A Nîmes, les allées Jean-Jaurès ou encore le boulevard périphérique sud — dit le «périph'sud» — sont connus de tous les Nîmois et aussi de quelques autres: image forte mémorisée, ordonnant l'espace vécu. On peut admettre que la trace urbaine est l'ossature dans laquelle s'installe la ville et la vie. A Nîmes, quatre lignes principales sont identifiées et seront mises en valeur.

L'axe Nîmes-Campagne étudié par N. Foster

Il s'agit de prolonger les allées J.-Jaurès du XVIII^e siècle jusqu'au plateau des Costières à travers les faubourgs, les extensions urbaines et la plaine agricole. C'est un héritage de l'histoire urbaine prolongée dans la zone de campagne. C'est la ville qui s'ouvre à son paysage environnant.

La diagonale verte

Héritage de la géographie et de son relief, elle permettra de relier la garrigue à la plaine à travers le centre ville. Elle sera un lieu de promenade et de détente, accessible directement et facilement à de nombreux habitants depuis le centre ville. A l'opposé de l'axe Nîmes-Campagne, c'est le paysage qui pénètre la ville.

Le boulevard périphérique sud étudié par E. Donato

Héritage de la fonction circulaire périurbaine, ce boulevard doit devenir l'armature du développement urbain

au sud de Nîmes. Les opérations d'aménagement devront se greffer sur ce boulevard et non être conçues comme des zones plus ou moins autonomes séparées par des routes. Il deviendra la ligne de mise en relation de l'ensemble des opérations sud avec les faubourgs déjà existants.

Le trait d'union ouest

A l'ouest de Nîmes, deux grands ensembles sont vécus comme des quartiers exclus de la ville, et pourtant, ils sont proches du centre. Cela est dû au fait que cette relation est réduite à la fonction routière, qui sépare plus qu'elle ne connecte. Le remodelage de ces quartiers doit s'accompagner d'une meilleure liaison avec la ville et avec le centre en particulier. L'opération doit en définitive ouvrir ces quartiers sur l'ensemble de la ville. Ainsi ces traces majeures définissent une charpente urbaine redonnant valeur et identité à chaque quartier existant ou prévu.

4. Le plan d'ordonnement: une nécessaire lisibilité

La démarche conceptuelle du projet paraît souvent complexe, discursive, laborieuse; elle peut se réfugier parfois dans des pensées techniques séparées, dans «l'incompréhensible» des règlements, des normes, des programmations. Elle doit pourtant se formaliser en un projet simple (mais non simpliste), auquel on peut adhérer, quel que soit l'angle d'approche (propriétaire, commerçant, habitant, exploitant...). «L'évidence» du projet doit transformer l'image de l'urbanisme actuel, peu amène. Donner à comprendre l'avenir de la ville et de chacun de ses quartiers semble plus urgent que de régler le court terme des étés chauds sans perspective d'avenir, sans espérance retrouvée.

Pour conclure

Pour conclure cette présentation de l'expérience Nîmes, rappelons que la décentralisation a donné aux maires la responsabilité de l'urbanisme et l'on peut dire que jamais la responsabilité de la maîtrise de la ville n'avait été aussi explicite. Si cette responsabilité des maires est donc d'ores et déjà très grande, il faut que la pensée sur la ville soit renouvelée et qu'elle

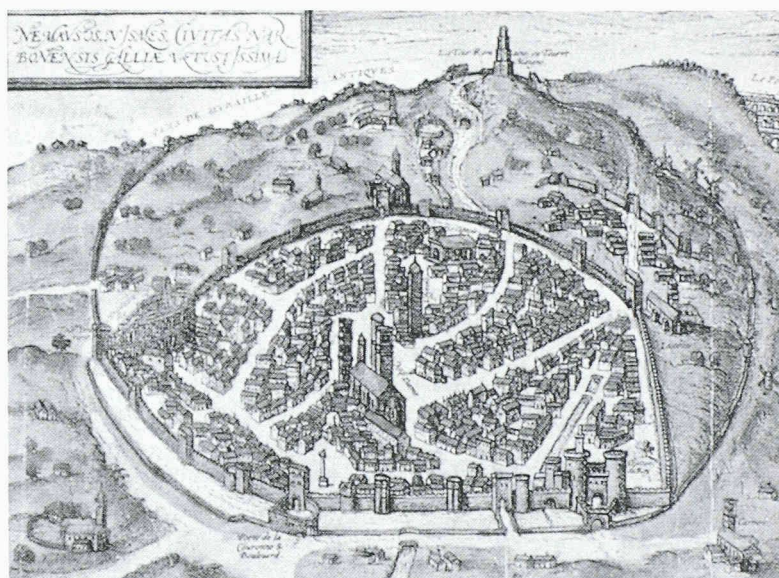
soit clarifiée pour échapper à l'imbroglio de l'impossible. Le plan d'ordonnement se veut une méthode pour une approche nouvelle de la cité enracinée dans l'histoire de la ville, berceau de notre culture.

Joseph Juvin, ingénieur urbaniste, a participé en début de carrière à l'élaboration du schéma directeur de la région parisienne et au lancement de villes nouvelles sous l'impulsion de Paul Delouvrier.

Il a également contribué à la création de l'agence d'urbanisme d'Angers et de Nantes dont il a assuré la direction jusqu'en 1989.

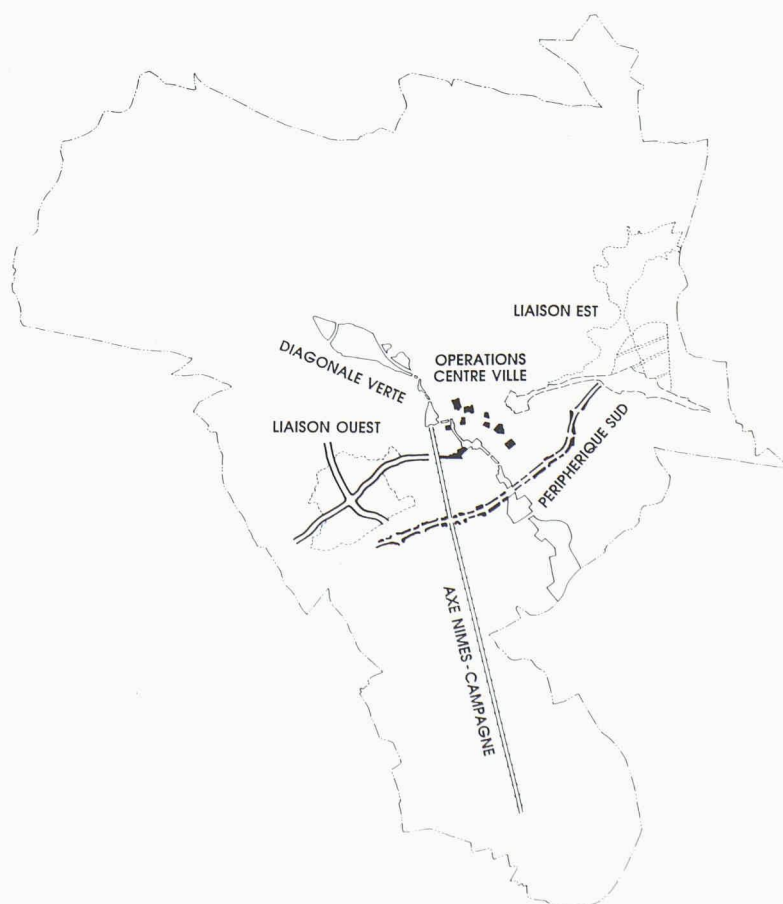
Appelé par J. Bousquet, il a assuré à partir de 1990 la direction de l'agence d'urbanisme de la région nîmoise.

Cette agence a proposé une démarche originale dite «Plan d'ordonnement» qui a fait l'objet d'une récente exposition à Beaubourg.



L'identification du territoire

Le plan d'ordonnement de Nîmes



Pour l'appartenance